

Les Nouvelles

de

L'ASSOCIATION JEAN CARMIGNAC

(Editions F.-X. de Guibert) 3, rue Jean-François Gerbillon, 75006 Paris

“Les Evangiles sont des documents historiques, presque des chroniques, de toute première main.”

J. Carmignac

n° 38 – juin 2008

ATTENTION ASSEMBLEE GENERALE SAMEDI 11 OCTOBRE voir page 12

Editorial

Dans l'éditorial de notre dernier bulletin (n°37), M. l'abbé Fabrice Rivet écrit à propos des Evangiles : « **L'historicité scientifiquement prouvée peut être tenue pour une bataille gagnée** ». L'abbé Carmignac, quelques pages plus loin, ne dit pas autre chose : « C'est avec grande joie que je constate que **l'étude philologique des Evangiles aboutit à en rehausser la valeur historique** ».

Effectivement, sur l'origine sémitique des Evangiles, sur la précocité de la fixation orale et écrite des témoignages des Apôtres ou disciples, sur tous ces thèmes où, il faut le redire, les travaux scientifiques de Carmignac, Tresmontant, Genot-Bismuth, Robinson et quelques autres ont déblayé le chemin, des recherches récentes et pointues viennent apporter leur appui solide. Mais il est très rare qu'un auteur ose rendre hommage par écrit à ces grands précurseurs. C'est la loi du silence. Pourquoi ?

Il faudrait pouvoir revenir sur le quand, le pourquoi et le comment de cette occultation et du discrédit dont ont été victimes ces chercheurs.

Le texte de l'abbé Carmignac publié dans ce bulletin éclaire un pan du phénomène. De quoi s'agit-il ?

L'abbé Pierre Grelot ayant consacré 170 pages de son ouvrage *Evangiles et tradition apostolique* à la démolition du livre *Le Christ hébreu* de Claude Tresmontant, le termine par une annexe de 15 pages où il s'en prend cette fois au travail de l'abbé Carmignac. Celui-ci invalidera de façon magistrale les 22 critiques qu'il relève dans cette annexe, en démontrant soit leur inanité soit leur origine dans une lecture trop rapide de son livre par Pierre Grelot (1).

Mais peu après, dans la *Revue Théologique de Louvain* (2), Dom Jacques Dupont fait une recension élogieuse du livre de P. Grelot, recension dans laquelle il glisse incidemment deux « piques » contre Carmignac : la première n'est qu'une citation de P. Grelot accusant Carmignac d'« étranges lacunes et de curieuse myopie intellectuelle », la seconde est une petite note de J. Dupont lui-même, qui a lu les 22 réponses de Carmignac aux critiques de Grelot, réponses qu'il balaie d'un revers de main : « Portant sur une série de détails mineurs », faisant même un contresens sur la nature du travail qu'il a lu, comme vous le verrez ci-après.

Alors l'abbé Carmignac prend le temps d'écrire le texte que vous allez lire en page 5 : en allant au fond des choses, en « nettoyant la plaie ». Bien dans sa manière donc. Des deux piques, il ne reste rien.

Copyright © Association Jean Carmignac, Paris 2008.

1...Editorial, par J. C. Olivier.

3...Indices de la connaissance du Nouveau Testament chez les romanciers de l'Antiquité et autres auteurs païens du 1^{er} siècle ap.J.-C., par Ilaria Ramelli (Vè partie).

5...Réponse de l'abbé Jean Carmignac aux critiques de Dom Jacques Dupont.

7...Le Soudarion d'Oviedo, Etudes morpho-géométriques des taches, par Traudl Wally, IVè partie (fin).

11...Le Documentaire sur le Linceul de Turin diffusé le Samedi Saint (22 mars 2008) à la télévision de la BBC (Londres), par Emanuela Marinelli.

13 et 14...Quelques exemplaires de carrés Sator » (ou Rotas) dont les 3 plus anciens (I^{er} siècle) trouvés à ce jour par les archéologues.

Et que croyez-vous qu'il se passa ? Que J. Dupont ou la Revue Théologique de Louvain, publièrent ces quatre pages que Jean Carmignac s'était donné la peine de leur écrire ? Eh bien, non. Ce fut comme si cette réponse n'avait jamais existé.

Dans le même article, J. Dupont se met à l'unisson de P. Grelot pour dénoncer la conclusion de J. A. T. Robinson (= les Evangiles n'ont pas pu être écrits après la destruction du Temple de Jérusalem en 70) (3). Il s'appuie pour cela sur un article de P. Gibert (4) qui, lui, reproche à Robinson « une intention doctrinalement réductrice » mettant en cause « l'intelligence même de notre foi en Jésus-Christ ». Bigre. Voyons cela.

P. Gibert stigmatise : « une attitude d'esprit qui exige, sinon la coïncidence, du moins la proximité la plus étroite qui soit entre l'évènement et le récit qui le rapporte et qui, dans le cadre de la lecture biblique, en ferait la condition de la vérité du texte et de son autorité pour le croyant. » Or Robinson s'est époumoné à témoigner qu'ayant toujours enseigné que les évangiles étaient de rédaction tardive (5), comme la plupart, il voulut un jour voir sur quels arguments reposait ce soi-disant « consensus ». Et son étude aboutit à la conclusion opposée. L'accusation d'*a priori* est donc non fondée. Comment un intellectuel de renom (il est devenu l'actuel directeur de la revue *Recherches de science religieuse*) peut-il se tromper ainsi, s'il est de bonne foi ?

L'abbé Carmignac avait dû répondre à P. Grelot qui lui lançait cette même accusation : « Un préjugé très fort règne communément... chez ceux qui penchent par instinct vers le fondamentalisme (6) le plus étroit... Pour [eux] la certitude de la foi nous fait savoir *a priori* que l'Evangile est vrai ; il importe donc de le prouver historiquement en montrant que les livrets qui le contiennent proviennent des témoins oculaires de Jésus ou de leur disciples directs qui les ont écrits le plus tôt possible ». A quoi l'abbé Carmignac avait répondu : « Si c'est par suite d'un préjugé et par de faux arguments qu'on admet l'origine très ancienne de la rédaction finale d'un ou de plusieurs Evangiles, on a évidemment tort. Mais si l'on connaît des arguments sérieux en faveur de cette origine très ancienne, pourquoi devrait-on cacher ces arguments ? ».

Les *a priori* ne sont peut-être pas là où certains les dénoncent.

J. C. Olivier

(1) Les réponses de l'abbé Carmignac aux 22 critiques de P. Grelot figurent en annexe de toutes les rééditions de son livre *La naissance des Evangiles synoptiques*, éd. F.-X. de Guibert, Paris, qui s'échelonnent de 1984 à 2007.

(2) J. Dupont, « *Evangiles et Tradition apostolique, à propos d'un ouvrage de Pierre Grelot*, dans la *Revue théologique de Louvain*, 15, 1984, pp. 462-467.

(3) John A. T. Robinson, *Redating the New Testament*, et *Can we trust the New Testament ?*, Oxford, 1976.

(4) P. Gibert, *Datation et vérité des Ecritures*, dans la revue *Etudes*, 1983, pp. 845-856.

(5) Durant sa carrière professorale et pastorale, Mgr Robinson, évêque anglican, n'avait pas seulement enseigné la rédaction tardive des Evangiles, mais des thèses ultra-modernistes visant à adapter le contenu de la foi chrétienne à la mentalité de la société contemporaine [ndr].

(6) Il faudrait revenir sur cette accusation de *fondamentalisme*, gravissime pour la réputation d'un exégète, que Pierre Grelot ose assener à la fin de l'article *Sémitismes* qu'aurait dû faire l'abbé Carmignac (si la mort ne l'en avait empêché) pour le Supplément au Dictionnaire de la Bible. Accusation qu'il faut lire et relire tant le style est contourné. Mais accusation qui s'est ensuite diffusée comme une peste dans le milieu exégétique, reprise par exemple par Claude Geffré dans la revue *Etudes* de décembre 2002 : « Il faut prendre en compte aussi un fondamentalisme scriptuaire *savant*, qui est le fait d'un certain nombre d'exégètes de métier. En dehors de quelques exégètes protestants, on peut citer, en France, des auteurs catholiques comme Claude Tresmontant et Jean Carmignac. A l'encontre des conclusions les plus assurées de l'exégèse moderne, ces divers auteurs récusent la datation tardive des évangiles et cherchent à réduire au maximum la distance entre l'enseignement même de Jésus et les écrits du Nouveau Testament. Certains vont jusqu'à imaginer l'existence d'un original hébreu [...]. A plus d'un titre, ce fondamentalisme chrétien a des similitudes avec le fondamentalisme musulman. » Il nous faudra revenir sur ces sujets.

La **cotisation** à notre association reste fixée au niveau modique de **15 euros**, 7 euros en cas de nécessité. Nous prions nos amis internautes de ne pas oublier que, pour que notre bulletin existe et soit téléchargeable sur notre site, **cette cotisation minime est nécessaire pour assurer la vie de l'association** - et donc la réalisation du bulletin. Et nous remercions tous nos généreux donateurs qui nous versent un montant supérieur. Envoyez votre chèque rédigé au nom de "Association Jean Carmignac", à l'adresse de notre siège social : Association Jean Carmignac (Editions F.-X. de Guibert), 3 rue Jean-François Gerbillon, 75006 Paris.

Les adhérents italiens peuvent envoyer au siège de l'association un chèque italien en euros au nom de Marie-Christine Cendrier : le transfert sera fait.

Indices de la connaissance du Nouveau Testament chez les romanciers de l'Antiquité et autres auteurs païens du I^{er} siècle après Jésus-Christ (V^{ème} partie)

Après nous avoir donné les raisons pour lesquelles il y a tout lieu de penser que Pétrone connaissait l'évangile de Saint Marc, Ilaria Ramelli aborde d'autres textes de l'antiquité démontrant eux aussi une connaissance du Christianisme. Nous sommes fiers de publier ses recherches d'une exceptionnelle érudition.

Du reste, des sujets qui rappellent les récits évangéliques ne se trouvent pas uniquement chez Pétrone, mais aussi dans d'autres romans classiques. Cariton d'Aphrodisie, qui, chronologiquement, se place tout près de Pétrone, présente des scènes de crucifixion, de vol de cadavre et de résurrection, toutes apparentes : spécialement à propos de la résurrection, G. Bowersock se demandait déjà si Cariton n'avait pas subi l'influence des récits chrétiens ; C. P. Thiede a analysé avec attention les scènes racontées par Cariton, en montrant des affinités étroites avec les comptes rendus évangéliques (24), surtout avec l'Évangile de Jean, écrit dans un endroit proche de celui où écrivait Cariton (25), et avec celui de Matthieu – qui, rappelons-le, est le seul à mentionner l'accusation de *τυμβωρυχία* (violation de sépulcre) portée contre les chrétiens. La crucifixion, la mort apparente, la résurrection sont des éléments qui, en effet, reviendront se présenter d'une façon répétée dans les romans de l'antiquité, précisément à partir de la moitié du I^{er} siècle après J.C. (26). Maintenant, la crucifixion narrée par Cariton est celle – décidée et ensuite révoquée par le gouverneur oriental Mithridate - de Chéreas, avec d'autres malfaiteurs ; Chéreas, gardant le silence et sans accuser qui que ce soit, pas même la responsable de son malheur, porte lui-même sa croix et « est livré aux mains de ses exécuteurs » (cf. Mt 26, 45 ; Mc 9, 31 ; 14, 41 ; Lc 9, 44 ; 24,7) ; il y a aussi l'invitation à descendre de la croix (Char. IV 3 : *Κατάβηθι*, impératif de « descendre », deuxième personne du singulier, comme en Mt 27, 40, cas unique dans tout le roman). Nous avons ensuite une scène qui apparaît particulièrement intéressante, celle de la *τυμβωρυχία*, et de la mort et « résurrection » de Callirhoé, toutes deux apparentes (Char., III, 2-3), qui rappelle aussi bien la nouvelle déjà citée de la *Matrone d'Ephèse* que les récits évangéliques - nous avons, d'abord Thiede, puis moi-même, mis en lumière d'évidentes affinités lexicales et syntaxiques entre Cariton et les Évangiles (27). Le troisième jour après la sépulture, à l'aube, après la nuit au cours de laquelle Callirhoé a été enlevée du sépulcre par les *τυμβωρύχοι* (Char., III, 3, 1-7), Chéreas arrive à la tombe et apporte des offrandes funéraires, mais trouve les pierres roulées laissant libre l'entrée, et ne sait que faire ni que penser ; la Renommée, présentée comme *ἄγγελος* (messenger), divulgue rapidement la nouvelle paradoxale, si bien que tous accourent au sépulcre, mais personne n'ose entrer avant que Hermocrate, le père de la jeune fille, n'y consente ; ensuite Cariton insiste sur l'incrédulité des personnes présentes en face du tombeau vide (*ἀπιστία*, *ἄπιστον*), qui se demandent où est le corps (*ποῦ*). Chéreas aussi, suivi par d'autres, entre, et, tandis que quelqu'un attribue la disparition de la jeune fille aux *τυμβωρύχοι*, qui l'auraient dérobée (*ἔκλεψαν αὐτήν* ; cf. Mt 28, 13 : *ἔκλεψαν αὐτόν*), Chéreas, « le regard tourné vers le ciel, les mains tendues », proclame la divinisation de Callirhoé (28). Le vol du cadavre est l'unique élément qui, parmi ceux qui ont été cités – crucifixion, mort apparente, résurrection – ne deviendra pas récurrent dans le roman de l'antiquité : le nom *τυμβωρύχοι*, qui revient 16 fois dans le roman de Cariton et d'autres fois encore dans les inscriptions funéraires d'Aphrodisie, n'apparaît plus dans les romans grecs postérieurs, confirmant ainsi le fait qu'au temps de Cariton une accusation telle que celle qui a été adressée aux Chrétiens (comme l'atteste Mt 28, 13) était d'actualité, accusation peut-être reflétée aussi chez Pétrone, dans la nouvelle de la *Matrone d'Ephèse*, et dans l'Edit de Nazareth : d'ailleurs Matthieu, Pétrone, Cariton et l'Edit de Nazareth sont justement des documents à peu près contemporains ; ensuite l'accusation perd de sa vigueur et ne revient pas dans la littérature postérieure, pas même dans les romans où cependant les autres thèmes récurrents continuent à se présenter, thèmes que j'ai pu en détail mettre en évidence dans une analyse faite récemment sur les romans de l'antiquité (29). Il en est sorti l'assurance, indubitable dans certains cas, probable dans d'autres, que les romanciers grecs et latins connaissaient le Christianisme, et le connaissaient aussi dans les siècles postérieurs au I^{er} siècle

ap. J.-C.. Avec un style ironique assez voisin de celui de Pétrone, par exemple, au II^{ème} siècle, Apulée semble faire allusion aux Chrétiens en proposant un « condensé » d'accusations antichrétiennes en vigueur à l'époque, dans le portrait de la femme du meunier dans les *Métamorphoses*, IX, 14-15, où on adresse à cette femme des accusations de *saevitia*, (cruauté) *pertinacia* (obstination), ivresse, athéisme, *lascivia* (débauche), *impudicitia* (impudicité), recours à la magie ; il n'est pas exclu non plus qu'il y ait des allusions au Christianisme dans *De Magia* ou *Apologia* (30). De plus, pour donner encore quelques exemples, selon la *Suda*^{*}, Achille Tatius, auteur du roman de *Leucippé et Clitophon*, aurait été chrétien et selon Socrate le Scolastique (*Historia Ecclesiastica*, V, 22, 50-51), Héliodore, auteur des *Ethiopiennes*, était évêque de Tricca, en Thessalie : je me suis efforcée d'apporter quelques arguments en faveur de la crédibilité de cette dernière information (31). Mais puisque nous nous éloignons de l'époque de composition du Nouveau Testament, et qu'il ne s'agit plus, comme dans Pétrone et Cariton, d'allusions possibles aux récits évangéliques, il n'est pas opportun que j'entre davantage dans ce sujet.

Ilaria Ramelli
Université catholique de Milan

(24) BOWERSOCK, *Fiction as History*, 119 ; THIEDE, *Ein Fish*, 130-132.

(25) Sur Aphrodisie et sur Ephèse, outre la description du contexte et la bibliographie fournies dans *I romanzi antichi*, opus cité, (la note 3 du n°36 des Nouvelles) je renvoie aujourd'hui aussi à D. PARRISH (ed.) *Urbanism in Ancient Asia Minor. New Studies on Aphrodisia. Ephesos, Hierapolis, Pergamon, Perge, and Xanthos*, Portsmouth 2001 (JRA Suppl., 45), en particulier, ivi C. RATTE, *New Research on the Urban Development of Aphrodisias in Late Antiquity*, 116-147, et P. SCHERRER, *The Historical Topography of Ephesos*, pp. 57-93.

(26) Outre la bibliographie donnée dans *I romanzi antichi*, pour le thème récurrent de la résurrection je signale ici aussi J.N. BREMMER, *The Rise and Fall of the Afterlife*, New York 2002, surtout les chapitres I et IV, et pour l'intérêt que pouvait présenter dans la zone du Proche Orient le thème de la résurrection en ce qui concerne sa présence dans les traditions religieuses locales, T.N.D. METTINGER, *The Riddle of Resurrection. Dying and Rising Gods in the Ancient Near East*, Stockholm 2001 (Coniectanea Biblica. Old Testament Series, 50).

(27) THIEDE, *Ein Fish*, 130-132; RAMELLI, *I romanzi antichi*, 37-38

(28) Voir mon livre *I romanzi antichi*, chap. I. A la bibliographie qui y est donnée j'ajoute J.ALVARES, *Perspective and Ideal in Chariton's Chaereas and Callirhoe*, in *Acta Classica* 43 (2000), 5-14 ; E.CUEVA, *The Date of Chariton's Chaereas and Callirhoe Revisited*, in *Classica et Mediaevalia* 51 (2000), 197-208; pour le public de Cariton et des romanciers grecs: M. BRIOSO SÁNCHEZ, *Oralidad y literatura de consumo en la novela griega antigua*, in *Habis* 31 (2000), 117-217, et 32 (2001), 425-461.

(29) Cf. Les recensions à RAMELLI, *I Romanzi antichi*, rédigées, à ma connaissance, par M. SORDI, in *Aevum* 76 (2002), 221-222 ; et puis par S. PEREA YÉBENES, in *Gerión* 2002; par R. LAVALLE, in *Stylos* 11 2002, 193-194; par A. HILHORST, in *Ancient Narrative* 3 (2003), fiche bibliographique in *The Petronian Society Newsletter* 2001, [www.ancientnarrative.com/reviews/anreview-0303ramellibyhillhorst.pdf.].

(30) RAMELLI, *I romanzi antichi*, chap. IX, avec bibliographie des autres chercheurs acceptant les allusions au Christianisme chez Apulée auxquels se joint aujourd'hui F. RUGGIERO, *La follia dei Cristiani. La reazione pagana al Cristianesimo nei secc. I-V*, préface M. SIMONETTI, Rome 2002, 57-60; RAMELLI, *Elementi comuni della polemica antiggiudaica e anticristiana* ; Ead., *Apuleius and Christianity : The Novelist in Front of a New Religion*, in ICAN 2008, International Conference on the Ancient Novel, à paraître. Sur la date et le contexte historique d'Apulée, outre la bibliographie citée dans les travaux ci-dessus, je signale aujourd'hui A. KAHANE, *A Companion to the Prologue of Apuleius' « Metamorphoses »*, Oxford 2001.

(31) RAMELLI, *I romanzi antichi*, chap. VI ; Ead., *Les vertus de la chasteté et de la piété dans les Romains grecs et les vertus des chrétiens : les cas d'Achille Tatius et d'Héliodore*, in *Roman IV : Vertus, passions et vices dans le Roman grec (Tours, 19-21 octobre 2006)*, éd. B. Pouderon, Lyon 2008. Sur Achille Tatius il faut ajouter aujourd'hui à la bibliographie déjà fournie T. WHITMARSH, *Leucippe and Clitophon*, Oxford-New York 2001. Sur Héliodore, D. KONSTAN accepte aujourd'hui mes arguments, *Travel in Heliodorus : Home coming or Voyage to a Promised Land ?*, en voie de publication dans les actes de la *Conference 2004* de la FIEC.

* « *Suda* » : Lexique byzantin d'auteur inconnu rédigé autour du X^{ème} siècle.

Réponse de l'abbé Carmignac aux critiques de Dom Jacques Dupont

Dans la recension d'un ouvrage de M. l'Abbé Pierre Grelot (*Revue théologique de Louvain*, 1984, pp. 462-427), Dom Jacques Dupont me fait l'honneur de s'intéresser à un petit livre que je viens de publier (*La naissance des Evangiles Synoptiques*, Office Général du Livre, 14 bis rue Jean Ferrandi, 75006 Paris).

Voici ce qu'il en pense :

« (*Son érudition*) va de pair avec d'étranges lacunes et surtout une curieuse myopie intellectuelle » (p.463)...
« On y trouve en Annexe une réponse en 22 points aux observations critiques de P. Grelot. Portant sur une série de détails mineurs, cette réponse laisse intact le fond de la question : savoir sur quoi repose pour nous la

crédibilité des évangiles (synoptiques) ? Sur la fidélité plus ou moins grande avec laquelle les traducteurs grecs ont rendu le sens de l'hébreu original, ou sur leur fidélité dans la transmission de la Tradition apostolique ? » (p.467, note 18).

Pour que les lecteurs de la *Revue théologique de Louvain* puissent se faire une idée plus exacte de mon travail, je pense utile de leur présenter les précisions suivantes :

1) Je n'attaque jamais ni M. l'Abbé P. Grelot, ni Dom J. Dupont ni personne d'autre. Mon ouvrage est l'exposé de mes recherches poursuivies depuis plus de vingt ans, comme le précise la préface.

2) Ces recherches, qui sont une conséquence de mes travaux sur les manuscrits de la Mer Morte, portent uniquement sur la langue originale des évangiles synoptiques et sur les conséquences qui en découlent pour la date de ces évangiles.

3) J'ignorais que Dom J. Dupont aurait désiré que je parle des fondements de la crédibilité des évangiles synoptiques. Je comprends qu'il soit déçu de mon silence sur ce point, mais mon enquête est uniquement philologique et historique. J'ai intentionnellement voulu me tenir à l'écart des questions théologiques, précisément pour ne pas m'engager dans des polémiques. Pourquoi M. l'Abbé P. Grelot et Dom J. Dupont ne respectent-ils pas ma réserve et ont-ils voulu, eux, soulever cette polémique ? En effet, qui veut prendre l'initiative de m'attaquer, doit se placer sur le même terrain que moi, donc celui de la philologie et de l'histoire, non pas celui de la théologie.

4) L'essentiel de mon ouvrage consiste dans la distinction de 9 classes de sémitismes, dans l'examen de la valeur démonstrative de chaque classe, dans la proposition de 56 exemples tirés des seules classes qui prouvent réellement un original sémitique. Quand il parle « d'étranges lacunes », Dom J. Dupont veut-il proposer d'autres classes ou d'autres exemples de sémitismes ? Secondairement je présente 50 traductions hébraïques des évangiles et 46 auteurs récents (49 dans la seconde édition) qui reconnaissent l'origine sémitique de certaines parties des évangiles ou même des ces évangiles en entier. Que ces listes soient incomplètes, je le reconnais volontiers. Mais pourquoi Dom J. Dupont n'essaie-t-il pas de combler mes « étranges lacunes » ? Si j'ai cité seulement 56 exemples de sémitismes, c'est parce que j'ai eu peur de lasser la patience des lecteurs et parce que j'ai voulu me limiter à ceux qui n'exigent pas une connaissance spéciale des langues sémitiques. Comment tout dire en une centaine de pages (103 dans la 1^{ère} édition, 119 dans la 2^{ème}, 120 dans la 3^{ème}) ? Mais je prépare de gros ouvrages techniques, où je relèverai beaucoup d'autres sémitismes probants, au moins plusieurs centaines.

5) Je pense bien que lorsqu'il regrette ma « curieuse myopie intellectuelle », Dom J. Dupont désire charitablement m'en corriger. Pourtant je me demande si son diagnostic a été précédé par une auscultation bien sérieuse. Il ne peut pas, j'imagine, me reprocher de ne pas traiter les questions qui dépassent la philologie ou l'histoire, puisque j'ai explicitement refusé de m'engager en dehors et surtout de pénétrer sur le terrain de la théologie. Comme le demandent la philologie et l'histoire, je devais commencer par une étude analytique de chaque fait en particulier. Mais j'ai tout de même essayé de dépasser la simple analyse et de dégager des conclusions généralement claires et précises (voir mes pages 95-96). Comment pourrais-je me corriger de ma myopie, si l'on ne me montre pas sur quoi elle porte et en quoi elle consiste ?

6) Les 22 réponses aux critiques de M. l'Abbé P. Grelot, que contiennent la deuxième et la troisième éditions de mon petit livre, portent-elles « sur une série de détails mineurs » ? Je prie les lecteurs de s'y reporter et de juger par eux-mêmes. En fait, M. l'Abbé P. Grelot ne conteste qu'un seul des 56 sémitismes que j'allègue et son argumentation est loin d'être décisive (voir ma réponse à sa 6^è critique, dans ma 2^{ème} ou 3^{ème} édition, p.101). Ailleurs il se borne à soutenir qu'il pourrait s'agir d'aramaïsmes plutôt que d'hébraïsmes, mais je l'admets explicitement et c'est pour cela que je parle, non pas d'hébraïsmes, mais de « sémitismes », précisément parce que ce terme inclut les hébraïsmes et les aramaïsmes. Comme l'argument des sémitismes constitue l'essentiel de mon livre, est-ce un « détail mineur » de ne pouvoir en contester (et encore !) qu'un seul sur 56 ?

7) (J. Carmignac) « laisse intact le fond de la question : savoir sur quoi repose pour nous la crédibilité des évangiles synoptiques, » (Dom J. Dupont, p. 467, note 18). Ce n'est pas le sujet de mon livre, qui à dessein n'aborde pas cette question, car elle fait intervenir l'action du Saint-Esprit inspirant les Ecritures. Que les théologiens étudient ce problème, tant mieux ! Mais que les philologues et les historiens refusent de sortir des limites de leur science, peut-on leur en faire grief ? D'ailleurs les motifs de crédibilité des évangiles ne sont pas les mêmes pour les chrétiens, qui croient déjà au Saint-Esprit, et pour les non-chrétiens, qui n'y croient pas encore. M. l'Abbé P. Grelot a mieux compris l'objet de mon livre et, dans ses attaques contre moi, il ne consacre que 8 lignes (p.187) à la « tradition apostolique ». Je n'avais pas jugé utile de relever ce point. Si j'avais su que mon silence serait mal interprété, j'aurais ajouté une 23^e réponse. Me comprendra-t-on cette fois, si je répète que je ne veux pas, parce que mes travaux ne m'en donnent pas le droit, prendre position sur le rôle de la « tradition apostolique » ? J'étudie en philologue et en historien la langue originale et la date des évangiles

synoptiques. Qu'on me réfute sur ces points. Si on ne le peut pas, qu'on admette mes conclusions. Puis, nous passerons la parole aux théologiens. A eux de faire le reste du travail !

8) Dom J. Dupont me fait encore un autre reproche (p.467, note 17) : « Relevons encore ici la question que pose M. André Feuillet, à propos des livres de Tresmontant et de Carmignac : « Le véritable esprit scientifique n'exige-t-il pas qu'avant de lancer dans le grand public des théories exégétiques proprement révolutionnaires, on se demande au préalable si on n'a pas commis des erreurs et des méprises dans l'interprétation des textes bibliques sur lesquels on entend s'appuyer »... (Nouvelle revue théologique, t.106, 1984, p.565) ».

Je ne suis pas certain que cette réflexion de M. André Feuillet s'applique réellement à moi. Mais je puis rassurer tous ceux qui me croiraient concerné : c'est en avril 1963 que mes travaux sur les manuscrits de la Mer Morte m'ont amené à découvrir l'origine sémitique de notre second évangile ; j'ai, en silence, retraduit en hébreu de Qumrân tout St. Marc et les passages parallèles de Matthieu et de Luc, j'ai fait de longues recherches sur les traductions hébraïques du Nouveau Testament, puis sur les études consacrées aux sémitismes de 1518 à nos jours ; c'est seulement en juin 1983 (donc après plus de 20 ans de travail) que j'ai commencé la rédaction de mon petit livre sur la naissance des évangiles synoptiques. Est-ce- que je mérite vraiment le reproche de divulgation prématurée et inconsidérée ?

Pour conclure, je remercie Dom J.Dupont de s'être intéressé à moi et de m'avoir fait quelque publicité, mais j'aurais préféré qu'elle soit faite à partir d'une présentation plus équitable de mon petit livre.

Il ne s'intéresse pas aux questions que j'étudie et il s'intéresse à celles que je n'étudie pas. C'est parfaitement son droit mais pourquoi ne respecterait-il pas mon travail comme je respecte le sien ? Tant de problèmes sont à résoudre qu'il n'est pas souhaitable que tout le monde travaille sur le même chantier. Une saine répartition des tâches n'est-elle pas préférable ? De tout cœur je souhaite que Dom J. Dupont travaille en paix et nous fasse tous profiter des ses travaux. Pourquoi ne me laisse-t-il pas moi aussi travailler en paix ?

Jean Carmignac

Le n°37 des *Nouvelles* était sous presse quand nous avons appris le rappel à Dieu ce 28 février 2008 de Dom Gérard, Abbé émérite – et fondateur - de l'Abbaye Sainte Madeleine* du Barroux, dans le Vaucluse. Appréciant hautement le travail de l'abbé Carmignac et lecteur fidèle de notre bulletin (dont il possédait la collection entière), il s'était particulièrement intéressé, entre autres, aux manipulations ayant conduit à la traduction française biaisée du Pater Noster.

Nous adressons nos vives condoléances à sa famille et à sa communauté.

* L'Abbaye Sainte Madeleine, c'est, inscrite dans un paysage de toute beauté, la splendeur des pierres ocres du pays, habitées par la splendeur du chant grégorien. C'est la trace d'un homme qui écrivait « Rien n'est trop grand pour les œuvres accomplies au service de la Majesté divine » et signait : un moine bénédictin.

Le Soudarion d'Oviedo

Etudes morpho-géométriques des taches

IVème partie (fin)

Et voici la 4è et dernière partie de l'article que Madame Traudl Wally a consacré au Soudarion, partie technique qui montre justement ce que les récentes méthodes d'investigation, en particulier la numérisation des micro-photos des taches et l'étude biochimique du sang, apportent comme éléments de vérification de l'authenticité. De plus, par comparaison des résultats, c'est l'authenticité des trois grandes reliques de la Passion – Linceul de Turin, Soudarion d'Oviedo et Tunique d'Argenteuil – qui par ricochet se trouve confortée. Nous renouvelons nos vifs remerciements à Madame Traudl Wally et à ses traductrices Mesdames Fayat et Heuzé.

Pour ces études on a fabriqué une tête en verre avec laquelle on pouvait expérimentalement reproduire comment sont apparues les taches du soudarion. Au moyen d'un goniomètre on put ainsi mesurer les différents angles de la position de la tête. Avec le microscope électronique, on constata que le verso du linge est imbibé de minuscules traces de croûtes de sang. C'est-à-dire que tout le côté gauche de la tête était déjà tout ensanglanté avant que le linge ait été en contact avec la tête. On pouvait en conclure qu'il y avait une profusion de points ensanglantés sur la tête, le front et l'arrière de la tête. Lors de la recherche médico-légale, les groupes suivants de taches furent distingués :

- 1° Un groupe de taches en forme de points qui traversait le linge sous la forme d'une parabole.
- 2° Une tache en forme d'ailes de papillon au-dessous de ces premières taches.
- 3° Une tache dans le coin inférieur gauche sous la précédente.
- 4° Les deux taches principales : deux figures symétriques (par rapport à un axe perpendiculaire à l'abscisse).
- 5° Des taches au milieu (en forme de doigts), et en dessous une tache en forme de triangle.

A partir de ces taches on remarque que les bras n'ont pas été bougés tandis que les taches principales se formaient par « gouttes » puisque le mouvement des bras aurait provoqué un écoulement violent du liquide de l'œdème du poumon.

L'une des taches principales comprend la zone de la bouche (toute la barbe) et s'est formée sur la croix.

L'autre tache principale s'est formée au sol lorsque le sang suintait de la pointe du nez, de la joue, des parties entre les sourcils et du côté droit du front.

Ce n'est que quand les bras furent bougés que le liquide de l'œdème du poumon coula avec puissance et force en emportant des petits caillots de sang, ce qui est caractéristique des taches du milieu qui sont apparues plus tard. Dans ces taches on trouve une profusion de sang coagulé en forme de minuscules croûtes que l'on peut encore voir aujourd'hui sur le tissage du linge. Ainsi on remarque la couleur foncée de la tache en forme d'arc sous le nez qui est limité vers le bas en zigzag et qui continue sur les côtés. Du point de vue anatomique, elle correspond à la forme de la lèvre inférieure et des plis des lèvres.

Les taches en forme de points sont apparues du vivant de l'homme du soudarion par d'innombrables points ensanglantés entourés d'une partie plus claire. On a pu constater expérimentalement que le linge a été appliqué environ soixante minutes après le saignement. Ces taches en forme de points se trouvent nettement sur la partie arrière gauche de la tête au-dessus de la base du cou. L'une des taches montre clairement qu'elle est apparue avant que le linge ait été fixé puisque la marque de l'aiguille pour fixer l'étoffe traverse la croûte qui se trouve sur le linge. Dans un des petits trous on a même trouvé une épine. Il semble qu'il s'agisse dans les taches en forme de points des pointes de la couronne d'épines. Des taches en forme de paraboles on peut conclure de la forme du cadavre. Ces taches en forme de points correspondent entre autres exactement à la zone principale arrière de la couronne d'épines sur le linceul de Turin. Dans les deux cas il s'agit de sang vivant. Des expériences avec le propre sang du chercheur ont montré le processus de coagulation et expliqué les zones concentrées visibles plus claires sur le linge avec différentes épaisseurs.

La tache en forme d'accordéon :

Il s'agit d'une tache qui a l'aspect d'un accordéon et est apparue quand on a plié le linge et qu'on l'a pressé quand il n'était pas encore entièrement sec.

La tache diffuse :

Elle se situe entre les taches principales et les taches en forme de points. En l'examinant avec plus de précision, on peut cependant la délimiter bien qu'il manque des lignes verticales et horizontales et qu'elle comporte une multitude de taches irrégulières, linéaires plus sombres, qui d'une certaine manière ont l'aspect de traits. Différentes études ont montré qu'il doit s'agir de cheveux ensanglantés et que les traits correspondent à des boucles de cheveux qui tombent librement sur l'omoplate gauche et sur lesquelles coulait lentement un liquide ensanglanté. S'agit-il ici peut-être du sang qui était mélangé avec les sueurs abondantes de l'agonie due à la mort par asphyxie ?

De même la « tache en forme de papillon » et les plis environnants font penser aux cheveux qui étaient noués dans la nuque et imbibés d'un liquide sanguinolent. La forme de la tache fait penser que l'on a placé le linge en double sur une surface déjà tachée.

La tache du coin inférieur gauche :

Il s'agit ici d'une tache homogène avec des contours nets et 3 zones principales plus épaisses et une petite tache secondaire sur le côté droit. Elle correspond du point de vue anatomique à l'omoplate droite dans la partie inférieure de la capsule musculaire.

Les taches du milieu et la tache en forme de triangle :

Toutes ces taches ont un contour très net avec des tonalités différentes et ont été formées par une certaine pression des doigts de celui qui a transporté le cadavre au tombeau et a procédé à l'ensevelissement. En tenant compte de cette réalité, on a pu calculer le temps qui s'est écoulé entre la formation des différentes taches, car la tache précédente devait être en partie ou totalement sèche pour que l'on puisse reconnaître la suivante. Cette délimitation n'est pas visible pour les taches en forme de

doigts. Elles se sont vraisemblablement succédées plus rapidement. On a reconnu jusqu'à 6 positions différentes des différents doigts d'une main gauche.

La tache triangulaire n'a pas d'équivalent symétrique homologué. C'est pourquoi elle fait partie des dernières taches si elle n'est même pas la dernière à être apparue. Elle renferme une information très précieuse à savoir comment le linge d'Oviedo a été utilisé en dernier. Elle ne se trouve que sur le côté qui était en contact avec le visage (l'envers gauche) et sur le côté droit à l'endroit du linge où le sang a traversé. Sur cette tache on distingue parfaitement un poing gauche. On reconnaît les contours exacts des doigts et des petits os des doigts de même que la paume de la main. Dans les différentes variantes de la position des doigts le nez reste comme un point géométrique autour duquel on peut tourner le linge, toujours de la même manière de sorte que les empreintes des doigts sont apparues autour de ce point bien qu'on puisse reconnaître que le linge a glissé sur le visage. (On a pu constater que les narines étaient clairement imprimées dans le sang qui avait coulé en bordure des taches et que ces taches montrent un nez qui était aplati à la base et dévié vers la droite. De la même manière on a pu calculer la longueur de la paroi nasale et la forme du nez).

Le temps qui s'était écoulé entre la formation des différentes taches, donne des indications sur les détails qui ont suivi la crucifixion. Si on admet que la première tache s'est formée quand le corps était encore sur la croix (environ une heure après la mort) la deuxième tache au sol (pendant environ 45 à 60 minutes) et les autres taches lorsque le corps a été bougé, c'est-à-dire qu'il s'est écoulé nécessairement de 2 à 3 heures entre la mort sur la croix et le dépôt dans le tombeau. Ce temps a peut-être été nécessaire à Joseph d'Arimatee pour demander à Pilate le corps de Jésus, pour attendre ses ordres après la preuve de la mort (coup de lance) et de prendre les dispositions nécessaires pour l'ensevelissement.

Il y a également différentes petites taches sur l'intérieur du linge qui proviennent en partie du mort. L'origine des autres taches est variée. On a pu peut-être distinguer des traces de rouge à lèvres qui vraisemblablement sont arrivées sur le tissu lorsque le linge a été exposé aux croyants, des traces d'argent lorsqu'on a essayé d'améliorer le bord du Soudarion. On trouve de plus une forte pollution comme des champignons, des poils d'animaux, des cheveux, de la suie, de la résine, des particules de charbon, des traces de fer, de soufre, de sodium, de potassium et de minuscules morceaux de pierres qui proviennent sans doute de l'explosion de bombes le 7 octobre 1934.

D'après les études anthropologiques du Docteur José Antonio Sanchez on peut reconstruire exactement à partir des taches un visage humain dont les traits correspondent vraisemblablement à un individu blanc. Ce visage correspond pour l'essentiel au visage de l'homme du linceul de Turin. La longueur du nez est sur les 2 linges de 8 cm. On a pu également distinguer d'autres formes anatomiques comme le menton, les pommettes, les sourcils, les yeux, le front et les tuméfactions. L'adéquation entre les taches du Soudarion et l'image du Saint Suaire a été étudiée par la technique de Sobel et la Polarized Image Overlay Technique du Docteur Alan Whanger (plus de 150 points des deux linges se correspondent). Rebecca Jackson, une ethnologue issue d'une famille judéo-orthodoxe, qui s'est convertie à la foi catholique en s'intéressant au Saint Suaire souligne les caractéristiques juives du visage du linge d'Oviedo comme du linceul de Turin :

« Ce qui est frappant c'est la tête longue et étroite, le peu d'espace entre les yeux et le nez, le nez long et étroit, les narines proéminentes, des pommettes hautes pas accentuées. Les cheveux d'un homme attachés dans le cou étaient typiques des Juifs au début du 1^{er} siècle et étaient un signe de protestation contre les cheveux courts et les visages rasés des Romains. Les dimensions du soudarion rappellent également son origine juive car elles correspondent exactement à l'ancienne mesure juive, l'« aune » (environ 50 cm), en effet il s'agit de 1 aune x 1 aune + 5/7 d'1 aune* (cf. les mesures du Saint Suaire : 2 aunes x 8 aunes) ».

De même que, lors du Congrès international des spécialistes du Saint Suaire en 1998 à Turin, l'authenticité « scientifique et morale » du Saint Suaire a été constatée, de même on peut conclure pour le Soudarion d'Oviedo qu'il s'agit bien d'un linge qui a entouré la tête de Jésus avant son ensevelissement.

Qu'est devenu ensuite le linge imbibé de sang ?

Pour pouvoir aborder plus précisément cette question, il est indispensable de jeter un coup d'œil sur les rites juifs de l'ensevelissement.

Le concept de sang contient en hébreu l'association de « vie », « âme », « sainteté ». C'est pourquoi il était donc impensable de laver le sang qui a coulé lors de la mort. La terre imbibée de sang et bien sûr les vêtements imbibés de sang devaient être enterrés avec le mort. Il est donc compréhensible qu'un linge ensanglanté ait été mis dans le tombeau. D'autre part, ce morceau d'étoffe était pour les Juifs une source d'impureté, car il contenait

- a) du sang,
- b) du sang d'un mort,
- c) du sang d'un exécuté.

Pour le Juif orthodoxe il n'y avait rien qui puisse le souiller plus que le contact avec le sang et encore plus avec un mort ensanglanté.

C'est pourquoi dans un tel contexte culturel et religieux seul un événement unique pouvait donner une valeur à ce linge, de telle sorte qu'on l'a enlevé du tombeau pour le conserver, ce qui normalement aurait été puni de peine de mort. C'est pourquoi on comprend bien que personne ne disait posséder ce linge. Les évangélistes ne mentionnent rien au sujet d'un linge pour essuyer la sueur, par contre Jean parle, lors du récit de la résurrection, des linges et du soudarion ce qui a été un vrai casse-tête pour de nombreux exégètes. Dans les recherches les plus récentes on distingue nettement les deux termes. Linges et Saint Suaire sont synonymes, tandis que le soudarion désigne dans l'usage biblique aussi bien que dans l'usage non biblique un autre objet et a le sens de « serviette », « petite serviette » avec laquelle on s'essuie la sueur, « mouchoir », « serviette de table ». Jean fait particulièrement apparaître que Jésus a été enterré comme le veut la coutume juive (19,40). Au chapitre 20,7, l'article défini « le » devant suaire montre que Jean a bien connu le linge parce qu'il a été posé sur la tête de Jésus à un moment précis du Vendredi Saint. On souligne aussi qu'il n'était pas posé avec les autres linges mais plié (plus exactement enroulé) à un endroit particulier. Il ne fait donc pas partie des linges mortuaires et n'était plus sur la tête de Jésus dans le tombeau, comme on l'avait cru longtemps en faisant référence à Jean 11,44, mais à part.

Car, en effet, s'il avait été mis sous le Saint Suaire, il y aurait également une empreinte sur le Soudarion d'Oviedo, plus exactement on devrait voir sur le linceul une empreinte d'un morceau d'étoffe posé en dessous. De plus se poserait la question de savoir comment Pierre et Jean auraient pu alors voir dans le tombeau vide le soudarion sous le linceul mis en tas ?

S'il avait été sur le Saint Suaire, on devrait avoir aussi une empreinte sur le soudarion. De plus, on ne comprend pas quelle aurait été la fonction d'un tel linge imbibé de sang sur le « lin pur » (Mt 27,59) du Saint Suaire.

L'hypothèse formulée en 1985 par Monseigneur Giulio Ricci selon laquelle le soudarion aurait recouvert la tête de Jésus jusqu'à ce que l'on enveloppe le corps dans le Saint Suaire et aurait été enlevé de la tête (vraisemblablement avec la couronne d'épines) et aurait été posé à part, (en gardant la forme d'une capuche ce que le terme « plié » ou « enroulé » veut dire), cette hypothèse est de plus en plus plausible selon les recherches en cours sur le soudarion.

De toutes ces remarques on peut conclure que le Linceul de Turin et le Soudarion d'Oviedo sont deux reliques véritables et complémentaires qui rendent possible l'explication tout à fait raisonnable du passage de Jean 20,7. Jean décrit une situation qui est tout à fait compatible avec les informations que nous livrent le Saint Suaire et le soudarion mais qui n'étaient pas compréhensibles tant que le Dr. John P. Jackson n'avait pas présenté sa théorie de la dématérialisation du cadavre et tant que les détails du soudarion n'étaient pas connus. Les deux reliques ne peuvent pas être séparées l'une de l'autre mais doivent être étudiées et vénérées ensemble, car elles mènent au cœur de notre foi, aux mystères de la croix et du sang, de la mort et de la résurrection de notre Sauveur et Seigneur Jésus Christ, du fils de Dieu devenu homme pour nous.

Traudl Wally

Traduction S. Fayat et T. Heuzé.

* Ces mesures (une aune et 5/7è d'une aune) - sont données comme références de leur « sémicité » ou « hébraïcité » dans *El sudario de Oviedo, Hallazgos recientes*, Centro Español de Sindonologia (C.E.S.), p.136 et dans les Actas del I Congreso sobre el Sudario de Oviedo, Rebecca Jackson. Nous en déduisons que 5/7è d'aune était aussi une mesure courante à l'époque du Christ et dans son pays.

(1) Sr. D. Rafael Somoano Berdasco, Deán-Presidente del Cabildo de Oviedo, in : Actas del I Congreso Internacional sobre El Sudario de Oviedo, Oviedo 1996, p. 476.

(2) Jorge-Manuel Rodríguez Almenar, in : El Sudario de Oviedo, Hallazgos recientes, Centro Español de Sindonologia (C.E.S.), Valencia 1998, p.148 et suivantes.

(3) Mark Guscini :The Oviedo Cloth, Cambridge, 1998, p. 20.

(4) Jorge-Manuel Rodríguez Almenar, opus cité, p. 26.

(5) Jorge-Manuel Rodríguez Almenar, opus cité p. 9 et ss.

(6) José Delfin, Villalain Blanco, in : El Sudario de Oviedo, Hallazgos recientes, C.E.S., Valencia 1998, p. 83 et ss.

Bibliographie générale sur « Et il vit et crut ».

- Del Gólgota al Sepulcro, posible reconstrucción, Centro Español de Sindonologia, Valencia 1998.
- El Sudario de Oviedo, Hallazgos recientes, Centro Español de Sindonologia, Valencia 1998.
- Mark Guscin : Le soudarion d'Oviedo : son histoire et ses liens avec le Linceul de Turin, in : Revue internationale du Linceul de Turin, n°4 (Printemps 1997), pp. 3-9.
- LINTEUM, Revista del Centro Español de Sindonologia, 6, 11, 12-13, 14-15, 19, 24-25.
- « Non fait de main d'homme », Actes du IIIème Symposium Scientifique International du CIELT, Nice 1997, p.197 et ss.
- Sudario del Señor, Actas del I Congreso Internacional sobre El Sudario de Oviedo, Oviedo 1996, Valencia.
- Avinoam Danin, Alan D. Whanger, Uri Baurch, Mary Whanger : Flora of the Shroud of Turin, St. Louis, Missouri (Missouri Botanical Garden Press), 1999.
- Baima Bollone, Pier Luigi : Sepultura del Messia e Sudario di Oviedo, Torino 1997.
- Mario Cappi : La Sindone dalla A alla Z, Padova 1997.
- Mark Guscin : The Oviedo Cloth, Cambridge 1998.
- Daniel Raffard de Brienne : Dictionnaire du Linceul de Turin, Paris 1997.
- Giulio Ricci : L'Uomo della Sindone è Gesù, Roma 1992 (Collana Emmaus).

Nos adhérents fidèles à nos Assemblées générales annuelles, qui l'ont bien connue – elle nous venait d'Allemagne - apprendront avec peine le retour à Dieu de Madame Liliane Appel, des suites d'un cancer foudroyant. Nous la recommandons ainsi que sa famille à vos prières.

Le Documentaire sur le Linceul de Turin diffusé le 22 mars 2008 par la BBC-TV.

Emanuela Marinelli, membre de notre association, et bien connue en Italie grâce à ses innombrables articles, livres, apparitions télévisées ou radiophoniques concernant le Linceul de Turin, a été interviewée pour donner son avis sur l'émission de la BBC que nous vous avons pré-annoncée. Celle-ci a été une grosse déception pour tous car elle n'a pas rempli les promesses faites par la publicité. Voici donc ce que notre amie, naturaliste et géologue, a formulé au cours de cet entretien. Notons qu'elle n'avait pas encore eu connaissance du travail du Professeur Fayat.

Le documentaire de la BBC a donné une place importante à un grand nombre de raisons historiques qui prouvent l'existence du Linceul dès les premiers siècles de notre ère, mais a laissé de côté certains arguments importants comme celui de l'antique tradition du Mandylion d'Edesse, qui n'était rien d'autre que le Linceul plié en huit épaisseurs dans les premiers siècles de son existence. Cette tradition est confirmée non seulement par les témoignages des icones, qui à partir du VIème siècle déjà ressemblent de façon impressionnante au visage du Linceul, mais aussi par des documents du Xème siècle comme le Codex Vossianus, le manuscrit de Grégoire le Référendaire et un Synaxarion du monastère d'Iveron (au mont Athos) qui décrivent le Mandylion comme un linge portant l'empreinte de tout le corps de Jésus.

Aucune référence n'a été faite non plus au document de Théodore Angelo-Comnenus, qui localise le Linceul à Athènes en 1205, ni à la découverte récente, dans le château de Ray-sur-Saône en France (résidence de la famille de La Roche), d'un coffret dans lequel a été conservé le Linceul. Ce coffret confirme l'hypothèse que ce fut bien Othon de La Roche, duc latin d'Athènes, un des chefs de la quatrième croisade, qui a apporté le Linceul en France.

Au plan scientifique aussi le documentaire de la BBC s'est montré incomplet parce qu'il aurait fallu ajouter aux raisons de soutenir l'authenticité, au moins les principales découvertes dues à l'étude des poussières recueillies sur ce tissu de lin : on y a trouvé des traces d'aloès et de myrrhe, d'aragonite semblable à celle que l'on trouve à Jérusalem et de nombreux granules de pollens de plantes qui ne poussent qu'au Moyen Orient.

Enfin la réfutation du verdict du carbone 14 donnant une date médiévale, telle qu'elle a été présentée dans l'émission n'a pas été convaincante, puisque l'unique possibilité analysée par le physicien John Jackson – celle d'un enrichissement d'oxyde de carbone - n'a pas produit de

résultats significatifs. On n'a pas fait la moindre allusion aux résultats positifs de trois autres recherches, déjà publiées sur des revues scientifiques reconnues, ayant offert d'amples raisons pour expliquer l'échec du résultat donné par le radiocarbone. Le premier a été celui qu'a fourni Alan Adler de l'Université de l'Etat du Connecticut Occidental de Danbury (Western Connecticut State University of Danbury) aux Etats-Unis, membre de la commission pour la conservation du Linceul. Celui-ci a analysé quinze fibres tirées de l'échantillon du Linceul utilisé pour la datation au 14. Après les avoir comparées avec dix-neuf fibres provenant de différents emplacements du Linceul, il a trouvé sur l'échantillon utilisé pour la datation au radiocarbone un degré de pollution tel qu'il permet de déclarer qu'il n'est pas représentatif du drap entier.

Le deuxième résultat provient de Harry E. Gove, professeur de physique à l'Université de Rochester (Etats-Unis) - l'un des inventeurs de la méthode de datation au radiocarbone avec l'accélérateur de masse - et de Leoncio Garza Valdès, chercheur à l'Institut de microbiologie de l'Université de San Antonio (Etats-Unis). Ceux-ci en compagnie d'autres chercheurs ont identifié sur le Linceul la présence d'un complexe biologique composé de champignons et de bactéries qui recouvre les fils comme une patine et ne peut pas être éliminé avec les traitements de nettoyage habituels. Celui-ci par conséquent a faussé la datation au carbone 14. Quant au troisième résultat il concerne les recherches réalisées par Raymond N. Rogers, physico-chimiste du Laboratoire National de Los Alamos (Los Alamos National Laboratory). Les fibres de la zone dans laquelle l'échantillon pour le test du radiocarbone a été prélevé apparaissent revêtues et imprégnées d'une substance amorphe jaune-brun, tandis que les fibres provenant du reste du Linceul ne présentent pas un tel revêtement. De plus dans la zone du prélèvement on a identifié des fibrilles de coton du type *Gossypium herbaceum*. Par ailleurs, ayant expérimenté une autre méthode de datation, à partir de la vanilline du lin qui compose la toile du Linceul, Rogers conclut formellement à l'antiquité de celui-ci. Tout ceci amène Rogers à affirmer que les échantillons utilisés pour la datation au C14 ne sont pas représentatifs du Linceul et que cette partie doit avoir été raccommodée.

Cependant l'aspect le plus significatif du documentaire de la BBC a été l'attitude positive de Christopher Bronk Ramsey, le nouveau directeur du laboratoire d'Oxford, un des trois centres ayant effectué le test au carbone 14 en 1988. Bronk Ramsey, qui avait justement été un des vingt et un signataires de ce verdict, annoncé à l'époque comme définitif, s'est montré disponible pour prendre en examen la possibilité d'un facteur ayant pu altérer la relique au cours de son histoire et ainsi conditionner le résultat du test. C'est une ouverture remarquable et encourageante pour la poursuite des recherches sur le Linceul.

Emanuela Marinelli

NOUVELLE OSTENTION DU LINCEUL DE TURIN
PRÉVUE, DE SOURCE OFFICIELLE, APRÈS LES FÊTES DE PAQUES 2010.

Encart : Carrés Sator

Avec le bulletin de mars 2008, l'Association vous a envoyé une brochure* consacrée par Monsieur Christian Fayat à une étude originale et approfondie du fameux « carré Sator ». S'appuyant sur le calcul des probabilités et la théorie de l'information, cette étude confirme l'argumentation savante de l'Abbé Jean Carmignac en faveur d'une interprétation chrétienne.

Pour répondre à la demande de plusieurs de nos adhérents, nous joignons à ce n°38 un encart reproduisant, à côté de deux exemplaires récents, les trois plus anciens carrés Sator découverts par les archéologues, l'un à proximité de Budapest et les deux autres dans les ruines de Pompéi. Mais il y en a près d'une vingtaine qui ont été retrouvés en de nombreux lieux, principalement sur des monuments religieux chrétiens (en Asie mineure, en Syrie, Ethiopie, France, Angleterre, Italie, Allemagne, etc.).

Ces 5 « mots » composés de 25 lettres latines ont depuis fort longtemps excité l'imagination : on les a trouvés en Cappadoce servant à nommer les bergers de la Nativité, alors qu'en Nubie sur des inscriptions coptes du VII^e siècle et dans un antique rituel éthiopien, ils désignent les clous de la Passion du Christ. Et ce n'est pas fini puisqu'un roman historique sorti en avril 2008 développe son intrigue autour de l'énigmatique carré...

 *FAYAT Christian, *LE CARRE SATOR, une communication chrétienne cryptée du I^{er} siècle après Jésus-Christ*. Supplément au n°37 des *Nouvelles* de l'Association Jean Carmignac, mars 2008.

Attention : Assemblée générale le samedi 11 octobre 2008

Précédée d'une messe à 9h30, elle se tiendra comme l'an passé dans la crypte du Rosaire où M. le Curé de Saint Sulpice, le Père Paul Roumanet a la bonté de nous accueillir. Elle sera suivie d'une conférence du Professeur Erhard Grzybek, de l'Université de Genève. Il nous présentera son livre *Le procès de Jésus* qu'il vient d'écrire avec son collègue Adalberto Giovannini et qui est publié par la Faculté des Lettres de l'Université d'Augsbourg. Merci d'être avec nous ce samedi matin 11 octobre !

(Entrée de la crypte : sous la tour droite, au 4 rue Palatine, 75006 Paris)

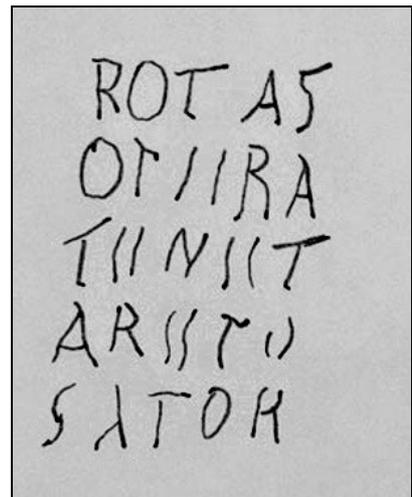
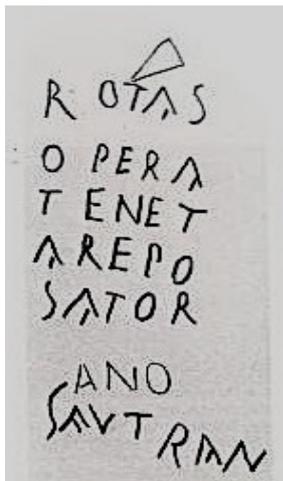
Quelques exemples de carrés Sator



Carré Sator contemporain (moins d'un siècle), sur la porte d'une maison du centre de Grenoble (Isère, France).

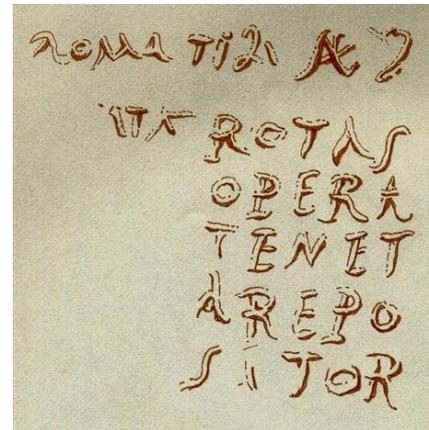


Carré Sator gravé dans la pierre d'un montant de porte du vieux village médiéval d'Oppède (Vaucluse, France).



Carré Sator découvert en 1936 par Matteo Della Corte sur une colonne de la grande palestine, dans les ruines de Pompéi - donc datant d'avant l'éruption du Vésuve (24 août 79) ou même d'avant le séisme de 62 qui renversa ce gymnase.

Carré découvert en 1925 dans la maison d'un certain Paquius Proculus, également dans les ruines de Pompéi.
Dessin relevé par M. Della Corte.



Carré datant d'à peu près 19 siècles. Gravé avant cuisson, dans une brique intégrée à des bâtiments romains construits vers 107/ 108 à Aquincum (banlieue de Budapest, Hongrie).
Trouvé en 1954 par J. Szilágyi.